

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## La France se ruine-t-elle ?

Dans son numéro du 7 septembre, le journal *Le Rentier*, sous la signature de M. Alfred Neymarck publie en réponse aux bruits pessimistes relatifs à la prospérité de la France, un brillant article, conclusion d'une remarquable étude, sur « la France se ruine-t-elle ? »

Dans cette étude, M. Neymarck montre ce qu'était la France au lendemain de 1871 ; « plus d'administration, plus d'armée, plus de marine, plus de finances, plus de crédit. » Des dettes, rien que des dettes : 5 milliards à payer à l'Allemagne, et pour toutes disponibilités du Trésor, 500,000 fr. 1

Mais M. Neymarck ne compare pas seulement la situation de la France de 1901 à celle du lendemain de 1871 ; pour donner plus de force, plus de raison à sa thèse, il la compare à la France de 1869 « à l'année la plus prospère, la plus brillante du régime impérial et de celles qui l'avaient précédées sous Louis Philippe ou Charles X. »

Sans doute, il y a eu et il y aura toujours des années plus prospères les unes que les autres, il y a eu et il y aura toujours des pertes individuelles, mais quoi qu'on en dise on doit reconnaître qu'à aucune époque « l'essor de la France, la richesse publique et privée examinée dans son ensemble, au point de vue des intérêts généraux du pays n'ont été plus grands. »

Depuis 1869, les dépenses totales de nos budgets se sont élevées à près de 110 milliards et à 105 milliards depuis 1871.

Ces dépenses, ce sont les contribuables qui les ont acquittées par les emprunts qu'il a fallu contracter, par les impôts anciens ou nouveaux qui ont été accrus ou établis. Les emprunts directs ont réclamé 8,130 millions, le compte de liquidation, 1,930 millions, le budget extraordinaire, 1410 millions, soit au total 11,470 millions que du fait seul des charges de la guerre, il a fallu se procurer.

Sur les 110 milliards de dépenses budgétaires, 40 milliards ont été absorbés par le service de la Dette publique et les dotations ; 30 milliards par la guerre, la marine, les colonies ; 5 milliards par l'instruction publique ; 10 milliards par les travaux publics entrepris par l'Etat, sans compter 10 milliards dépensés par les compagnies privées ; à ces chiffres il faut ajouter 20 à 25 milliards qui ont été dépensés pour les pensions civiles et militaires et les autres ministères.

Mais toutes ces dépenses, il faut le reconnaître étaient nécessaires, pour assurer le fonctionnement des services publics.

En 1869, la France occupait pour les chemins de fer, le 6<sup>e</sup> rang : elle avait 17,000 kilomètres de chemin de fer en exploitation ; aujourd'hui elle est bien près du premier rang, avec un réseau de plus de 40,000 kilomètres qui représente une valeur vénale de 20 milliards.

Or, de 1950 à 1956, ce réseau appartiendra à l'Etat ; et de ce fait, ce sera à 6 milliards près le montant de notre dette publique consolidée.

Le budget de l'agriculture également a augmenté depuis un demi siècle dans de grandes proportions.

Alors qu'en 1847, il n'était que de 4 millions, en 1869, de 8 millions, en 1902, il s'élève à 45 millions.

En outre, de nombreuses lois sont venues seconder les efforts des agriculteurs : de grands travaux d'irrigation ont été entrepris, et les productions en céréales, en fourrages se sont accrues ; à cette heure, les vignobles reconstitués, produisent beaucoup. Enfin, la France possède un empire colonial de plus de deux milliards.

Or, il faut considérer que la France, tout en reconstituant ses frontières, son armée, son crédit, a été obligée depuis 1870 d'acquitter des charges accablantes ; la guerre de 1870 par exemple qui lui a coûté près de 12 milliards.

Et malgré les terribles malheurs qui la frappèrent, malgré les querelles intestines politiques qui la divisent, la France occupe un des premiers rangs parmi les autres nations qui la jagent et l'apprécient autrement mieux que les Français mêmes, adversaires de ses institutions.

M. Neymarck s'élève contre les procédés qu'emploient par intérêts, par but politiques les adversaires du régime actuel, qui crient à la ruine, qui sèment l'inquiétude à plaisir, par crainte de nouvelles lois fiscales, sociales et ouvrières.

Est-ce que tous les pays, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis, l'Angleterre, n'appliquent pas des lois fiscales, sociales et ouvrières aussi dangereuses (?) que celles qu'on veut appliquer en France ?

Sans doute, il faut se garder de tout optimisme, mais il est encore plus dangereux de répandre un pessimisme exagéré, ainsi que le font certains.

Faut-il dire, vraiment, que la France se ruine et est en décadence, parce que « par comparaison avec les recettes exceptionnelles de l'année de l'Exposition, les recettes de chemins de fer sont en diminution sur celles de 1900 ? »

« Or, les recettes par jour et par kilomètre sont en ce moment de 98 fr. environ : elles étaient en 1900, année de l'Exposition de 102 fr., en 1899, de 97 fr., en 1898, de 99 fr., en 1897, de 92 fr., en 1896, de 90 fr., en 1895, de 87 fr. »

Au reste, de tous temps on a prédit la ruine du pays : en 1898 et 1899 notamment on disait que l'Exposition n'aurait pas lieu, que la guerre du Transvaal et de Chine nous conduisaient à la guerre : l'Exposition a eu lieu, a brillamment réussi, et la paix ne sera encore de longtemps troublée.

Il faut cependant, dit M. Neymarck que notre pays soit vraiment fort et vigoureux pour résister aux assauts continus de tous ceux qui répandent de faux bruits sur sa situation financière, qui engagent les capitalistes à porter leurs capitaux à l'étranger et crient toujours à la ruine, à la banqueroute, jetant ainsi trouble et démoralisation chez tous.

Mais, dit-il, réjétons-le sans nous laisser, quels que soient les obstacles qu'elle a trouvés sur sa route, la France ne s'arrêtera pas. Les chiffres cités, les indices économiques,

commerciaux, industriels, financiers, le démontrent d'une façon irréfutable.

Et M. Neymarck conclut :

« La France a des ressources d'une puissance merveilleuse, sa richesse et son développement se révèlent par une foule de manifestations économiques. Elle a subi depuis un siècle bien des secousses, bien des transformations, mais il faut reconnaître que par son travail, par son désir et sa volonté de maintenir la paix avec ses voisins, elle a repris dans le monde et dans le concert des nations européennes, la grande place que lui assignait son passé. »

« Parmi ceux qui prétendent qu'elle se ruine, que ses affaires périclitent, beaucoup le disaient déjà au lendemain de la guerre, puis en 1875, en 1880, en 1885 ; ils le répétaient encore en 1900, en 1895, en 1897, en 1898, en 1899, en 1900 ; ils disent aujourd'hui la même chose : mais oubliant leurs anciennes affirmations et prédictions, ils font remarquer que ce n'est pas depuis vingt cinq ans que la France se ruine, mais que c'est seulement depuis trois ans, depuis deux ans, depuis un an, depuis hier ! Mais ni les uns ni les autres ne peuvent expliquer comment il se fait que les épargnes du pays augmentent, pourquoi les valeurs mobilières sont de plus en plus nombreuses dans le portefeuille des rentiers, pourquoi dans aucun pays au monde on ne trouve une fortune aussi morcelée, aussi répandue ; pourquoi la richesse publique et privée s'accroît, pourquoi enfin, tous les indices économiques montrant la marche en avant ou le recul d'un pays, sont en progrès. »

A leurs affirmations dénuées de preuves, nous avons opposé des faits et des chiffres précis : ce sont eux qui ont répondu. »

Alfred NEYMARCK.

## CHRONIQUE

Encore un de ces crimes qu'on voit se renouveler périodiquement et desquels on est obligé de dire toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose.

Le président Mac-Kinley a été victime d'une tentative d'assassinat de la part d'un homme détraqué peut-être, peut-être anarchiste, fou quand même et bête assurément.

Car ce crime, odieux, révoltant, comme tous les crimes, est, de plus stupide et inexplicable.

Là-dessus beaucoup d'encre a coulé et va continuer de s'épandre. Les uns, pour bien montrer leur horreur du sang versé, réclament la mort immédiate de tous les anarchistes et suspects d'anarchisme. Les autres découvrent au président victime de cet attentat, mille vertus qu'on ne lui savait pas encore.

Car ces coups de revolver ont eu le résultat singulier de nous révéler un saint laïque ignoré jusqu'ici.

Vous étiez-vous, en effet, jamais douté que M. Mac-Kinley cachait en lui tant de qualités rares et précieuses et qu'il fût un résumé de toutes ces vertus que les dieux avarés ont si chichement réparties à notre pauvre humanité ?

Non, n'est-ce pas ?

Remarquez que je ne mets pas en doute l'exactitude du fait et que je crois parfaitement à la haute valeur morale du président des Etats-Unis.

Je dis simplement que jusqu'ici je n'avais lu sur son compte que des articles exempts de tendresse ou de sympathie très médiocre. Je me souviens même qu'à l'époque de la guerre de Cuba, bien des journaux qui mouillent aujourd'hui leur papier de tant de larmes, épuaient leur verve à lui donner des étriviés.

res qu'ils transforment si facilement en couronne du martyr.

Il ne lui manquait donc que de mourir pour mériter leurs éloges, comme cet autre dont un discoureur éploré disait à l'heure des obsèques : « Il emporte tous les regrets ! » A quoi un loustic cruel mais véridique répondait : « C'est justement pourquoi il n'en reste point derrière lui. »

Ne trouvez-vous pas bizarre qu'on n'apprécie jamais un homme que du jour où il n'est plus là, et que toutes ses qualités dont on pourrait si facilement jouir pendant qu'il vit n'apparaissent aux yeux de ses contemporains qu'à l'instant où elles ont disparu.

L'explication de ce phénomène est d'ailleurs très simple et pas du tout à l'avantage des mufles que nous sommes généralement.

Tant qu'il existe, un personnage, surtout un « grand personnage », par la situation même qu'il occupe, n'excite guère chez les autres que la jalousie de le voir là, l'envie de prendre sa place ou la haine de ce qu'il y fait. Il lèse des intérêts, gêne des ambitieux et exaspère des médiocres.

Mais qu'il disparaisse, et voyez comme tout s'arrange : il réalise, sur sa tombe, une réconciliation aussi générale que passagère.

Tous tombent d'accord que cet un excellent homme. Il ne gêne plus personne. Les jalousies, les haines d'autrefois se retournent contre son successeur et lui, n'éveille plus qu'une touchante hypocrisie. On le pleure, on le proclame grand citoyen, homme magnanime, incomparable héros, mais on le cloue, solidement dans son cercueil pour que l'envie ne lui vienne pas de ressusciter,

Les bizarreries abondent d'ailleurs, à ce propos comme à propos de tout.

Je vois par exemple les journaux anglais faire montre d'une indignation violente et justifiée, du reste ; ils se demandent quelle peut être la mentalité sauvage de ces anarchistes que les crimes les plus insensés n'arrêtent pas.

C'est fort bien dit, certes, et l'on ne peut qu'applaudir à ce respect si hautement témoigné de la vie humaine.

Mais, sapsiti, depuis deux ans, ils en ont perdu, ces vertueux journalistes d'outre-Manche, des occasions de manifester leurs nobles sentiments.

Précisément, il y a quelques jours, ils publiaient la liste des pertes faites dans l'Afrique du Sud. Il y avait plus de 40.000 tués, officiers et soldats, et 20 000 rapatriés pour maladies ou blessures, qui n'en valent probablement guère mieux.

Cela fait un total de 60.000 meurtres, 60.000 cadavres. Un joli tas n'est-ce pas ?

Cependant personne en Angleterre ne s'est avisé de réclamer des mesures de rigueur contre les coupables de ce massacre.

Serait-ce qu'on ne les connaît pas ? On les connaît trop au contraire ; et, loin de se cacher, ils se vantent de leurs forfaits, et les députés du pays leur votent des félicitations.

C'est peut-être que ces 60.000 hommes étaient moins intéressants à eux tous que M. Mac-Kinley tout seul ?

Je doute que vous trouviez un seul Anglais pour dire, penser ou écrire une telle chose.

Eh ! bien alors ? Eh ! bien c'est que les hommes sont de fichus bêtes, qui ne savent pas être logiques avec eux-mêmes, qui réclament la mort d'un meurtrier qui n'a tué qu'une seule personne et qui comblent de gloires et d'honneurs celui qui en fait tuer des milliers.

Seulement, vous comprenez que si les hommes se mettaient à être raisonnables, ce serait la fin de tout.

Il n'y aurait plus de gouvernement possible puisque chacun serait à soi-même son propre gouvernement, et Chamberlain ne pourrait pas chanter sa gloire, car il n'aurait trouvé personne pour s'en aller au Transvaal la lui fabriquer en mourant.

De même quand on lirait certains détails à propos du voyage du tzar, on se montrerait surpris à bon droit.

En effet, vous avez pu voir qu'on avait examiné minutieusement et compendieusement expérimenté les voies ferrées sur lesquelles allait passer le train impérial. Or, en certains endroits, on a après cet examen, décidé des réparations immédiates.

C'est parfait, et nul ne désire plus que moi de voir Nicolas II soigneusement surveillé

pendant son séjour en France et mis à l'abri de tout accident.

Mais enfin, aux endroits reconnus défec-tueux pour l'empereur de Russie, il passe chaque jour des quantités de trains, et dans ces trains, un grand nombre de voyageurs dont chacun est aussi précieux à sa famille que le tsar peut l'être à son pays et même au nôtre.

Ce qui est dangereux pour le train impérial doit l'être au même degré pour les trains ordinaires.

Alors pourquoi ne prend-on ces mesures que maintenant? Il semble que les voyageurs ont droit de compter sur le maximum de sécurité possible.

Enfin, remercions le tsar de provoquer ces précautions dont d'autres profiteront après lui et souhaitons qu'il entreprenne à travers la France un voyage aussi long que possible.

Au moins derrière lui on pourra s'aventurer en wagon avec plus de chances d'arriver intact au bout du trajet.

Emile LAPORTE.

## EN CHINE

### La Réforme des Examens

L'empereur vient de lancer un édit pres-crivant la réforme des examens. Si l'édit est appliqué, les conséquences en seront incal-culables. Les examens porteront, en effet, sur l'histoire de la Chine et de l'Occident, sur les sciences et les procédés industriels des Occidentaux. On supprime les dissertations classiques traditionnelles et les reproductions littérales des classiques sujets qui consti-tuaient jusqu'ici le titre principal de l'acces-sion aux fonctions publiques. Les classiques seront rejetés au second plan et l'on n'exi-gera que des explications de leur signification.

Les troupes de Youan-Sui-Kai entrent au-jourd'hui à Pékin et font la police de la ville. Elles se composent d'hommes solides et bien exercés. Un grand nombre d'ouvriers travail-ent et réparent les rues et les palais.

### Un Livre vert

Le gouvernement italien va publier un Livre vert sur les affaires de Chine. Il résul-terait de ce document que la France et l'Italie ont été presque toujours d'accord. Les deux puissances ont réglé, de la façon la plus cordiale, certaines questions relatives à la protection des missionnaires.

### L'attentat contre M. Mac-Kinley

L'état de M. Mac-Kinley quoique grave n'est pas désespéré.

Les médecins qui le soignent espèrent que le président de la République améri-caine sera sur pied avant peu, à moins de complications imprévues.

Peu à peu, en effet, M. Mac-Kinley prend des forces et peut parler.

La police américaine procède à de nom-breuses enquêtes au sujet de l'attentat, sur les anarchistes. Elle serait sur le point, dit-on, d'arrêter une bande d'anarchistes inculpés dans un complot pour tuer le pré-sident et d'autres chefs d'Etat. Ce serait une femme, miss Goldmann, qui est à la tête du

complot dont Czolgoz aurait été l'exécu-teur.

Ce dernier est enfermé à la prison de Buffalo, où il se montre très agité; à plu-sieurs reprises il a demandé à ses gardiens si le président était mort, n'ayant obtenu aucune réponse, il se serait écrié: « J'ai bien le droit de le savoir ».

Les messages de sympathie affluent de tous côtés, à l'adresse de M. Mac-Kinley, dont l'état de plus en plus s'améliore et qui peut prendre connaissance de toutes les lettres de sympathie qui lui sont adressées.

On annonce l'arrestation, à Chicago, de miss Goldmann.

## Au Transvaal

Le *Daily News* proteste énergiquement contre la façon dont lord Kitchener rédige ses dépêches. Le journal trouve ses dépêches indignes d'un homme qui est placé dans la cruelle nécessité de tirer beaucoup de ses semblables pour faire son devoir. Dans son télégramme d'hier, lord Kitchener, rendant compte des opérations depuis le 2 septembre, dit que les colonnes ont encore obtenu de bons résultats, « le tableau de chasse (*total-bag*) se composant de... » comme s'il s'agi-sait de lièvres et de faisans. « C'est là, dit le journal, le langage de quelqu'un qui exulte en voyant la boucherie humaine se continuer. »

Le *Times* dit que l'expression « *totalbag* » dans la dépêche de lord Kitchener, est peut-être d'un langage trop peu conventionnel.

## INFORMATIONS

### Les Congrégations

Le correspondant à Rome du *Daily Chro-nicle* croit savoir que le Vatican désapprouve l'attitude d'un certain nombre de congré-gations en France, qui n'ont pas voulu de-mander au gouvernement français l'autori-sation stipulée par la nouvelle loi sur les associations. Le pape se proposerait d'en-voyer des instructions au nonce, à Paris, tendant à conseiller à toutes les congré-gations de se conformer à la loi et leur enjoignant de demander l'autorisation exigée.

### Les Jésuites en Tunisie

Le *Radical* dit apprendre de source cer-taine que les jésuites projettent, de concert avec diverses personnalités de Tunis, de fonder un internat dans la banlieue de cette ville, et de créer à Testour une école d'agri-culture coloniale.

### Une circulaire du général André

Le ministre de la guerre vient d'adresser la lettre suivante aux généraux comman-dants de corps d'armée :

« A la suite d'un incendie survenu récem-ment dans une usine, certains corps ont reçu

et accepté une somme d'argent qui leur a été offerte par la société de l'usine, en remercie-ments du concours prêté par la troupe à l'ex-tinction de cet incendie. Je vous prie de rap-peler aux chefs de corps placés sous votre commandement qu'ils ne doivent accepter aucune somme offerte pour l'exécution d'un service commandé, sans m'en avoir demandé au préalable l'autorisation. »

### A Madagascar

Le général Gallieni est arrivé à Tamatave, où il va séjourner un mois et inaugurer plusieurs travaux achevés : un wharf mé-tallique de trois cents mètres, un boule-vard maritime avec chemin de fer desser-vant la ville et les environs.

La situation financière de la colonie con-tinue à être excellente. Le budget de 1900 est complètement réglé. Il donne 19 400.000 francs de recettes et 17.100 000 fr. de dé-penses, d'où un excédent de 2.300.000 fr., qui seront versés dans la caisse de réserve de la colonie. Pour cette année, on compte sur 25 000.000 de francs de recettes.

### Le Corps expéditionnaire de Chine

Le ministre de la marine a décidé le 31 mai, que les militaires non rengagés de l'armée de terre qui font partie du corps expéditionnaire de Chine auraient droit, après trois ans de service, aux allocations de haute paie attribuées après le même temps par le tarif n° 3 annexé à la décision présidentielle du 4 août 1900, aux engagés volontaires pour quatre ou cinq ans, des troupes coloniales.

Les engagés volontaires pour trois, quatre ou cinq ans maintenus sous les drapeaux à l'expiration de leur engagement, par suite de retard dans le rapatriement, ont droit en conséquence à l'allocation de haute paie jus-qu'à la date de leur retour en France.

### Le Conflit franco-turc

#### Expulsion de Policiers turcs

Le haut fonctionnaire turc dont on a annoncé l'expulsion serait Feridoun-Bey, chef de la police turque à Paris, et bras droit de Munir-Bey. On lui a notifié qu'il avait quarante-huit heures pour quitter la France. Un autre policier turc est également expulsé. Feridoun-Bey s'intitulait, sur ses cartes de visite: « Inspecteur de l'instruction publique détaché à la surveillance des étu-diants ottomans à Paris », et, sous ce voca-ble, il s'employait de son mieux à traquer et à persécuter les malheureux réfugiés qui venaient nous demander l'hospitalité.

La situation à Constantinople ne semble pas devoir s'améliorer.

M. Bapts a fait savoir à la Porte que l'ar-rangement direct de l'affaire Lorando-Tu-bini n'empêcherait pas, ni les effets, ni les conséquences de l'ultimatum s'il n'était pas soumis préalablement à la sanction du gou-vernement français.

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères s'est rendu à l'ambassade

de France pour faire des invitations pour un dîner de gala qui a lieu demain, à l'occasion du mariage de trois princesses impériales. Il a essuyé un refus absolu.

Dans les cercles turcs on dément l'asser-tion formulée par les Anglais, d'après la-quelle la Turquie renoncerait à occuper Koueit.

Des troupes turques dont l'effectif est évalué à 4.000 hommes, se rendent à Koueit par la voie de terre.

### La taxe sur les vélocipèdes

La taxe sur les vélocipèdes a donné en 1900 un produit total de 5 millions 474,975 francs. Le nombre des vélocipèdes imposés s'est élevé à 987.180 depuis 1894, année de la première application de la taxe.

Le nombre des vélocipèdes n'a cessé de croître. Il était de 208,026 en 1894; 256,084 en 1895; 329,816 en 1896; 408,869 en 1897; 483,414 en 1898; 838,856 en 1899.

C'est le département de la Seine qui figure pour la plus grande part dans ce total. En 1900, le nombre des vélocipèdes de ce dé-partement s'est élevé à 215,959, soit le quart de toute la France. Autre détail curieux, le nombre des voitures automobiles imposées durant l'année 1900 s'est élevé à 2,897, dont 1,698 à plus de deux places, et 1,259 à deux places.

### Le Prix Pollok

Le concours pour l'obtention du Prix Pollok s'est ouvert lundi. Les modèles d'ap-pareils sont exposés sous le hangar 7, qui de Marseille; ils sont au nombre de 328.

On sait que M. Pollok est mort dans le naufrage de *La Bourgogne*. Ses héritiers, MM. Osthemer, le docteur Richemot et Paraf, ont fondé un prix de 100.000 fr. pour récompenser l'auteur du meilleur moyen d'éviter les collisions en mer.

Les membres du jury international sont arrivés et ont commencé immédiatement leurs opérations.

### De la prison à l'asile

M<sup>me</sup> Plozewska, qui tira un coup de revolver sur M. Baudin, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. Les médecins ont jugé qu'elle était irresponsable, mais toute-fois que sa mise en liberté présentant des dangers pour la sécurité publique, M<sup>me</sup> Plozewska a été remise à la disposition de l'autorité administrative.

## CHRONIQUE LOCALE

### Contributions Indirectes AVIS

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

MM. les propriétaires-récoltants sont prévenus qu'aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 29 décembre 1900 les vendanges frai-ches ne peuvent circuler, hors de l'arron-dissement de récolte et des cantons limitrophes de cet arrondissement, qu'accompagnées

## SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

### TROISIÈME PARTIE

XXX

« JE VOUS ACHÈTE VOTRE VIE »

— Je le savais.

— Et vous n'avez fait aucune démarche pour sauvegarder vos droits ?

— Ce que je n'ai pas fait pour réparer mon honneur, certes, ce n'est pas séduit par un titre que je l'aurais fait.

Le sens de sa réponse échappa à son inter-locuteur. C'était un sentiment trop élevé pour être compris par une nature moins fière.

L'homme qui vivait dans la prospérité et les jouissances du pouvoir, et qui se soleillait au sourire du monde regarda d'un air stupéfait cet autre, qui menait la vie misérable, péril-leuse, presque barbare de troupiier franco-arabe.

— Mais — au nom du ciel ! — cette existe-ence que vous menez ? Elle doit être ter-rible.

— Peut-être. Mais, au moins, elle n'est en-tachée d'aucun déshonneur.

Cette réplique fut la seule marque de dé-dain dont il ne sût se défendre via-à-vis de

son frère. Celui-ci en fut frappé dans l'âme.

— Non — non ! murmura-t-il. — Vous êtes plus heureux que moi. Vous n'avez aucun re-mords à supporter. Et pourtant — avouer au monde que c'est moi qui suis le coupable !

— Rien ne vous impose cet aveu, puisque je me tais.

Il parlait tout tranquillement, tout patiem-ment. Pourtant, il savait bien toute la portée du sacrifice contenu dans cette promesse — la promesse de se condamner à un avenir sans espoir et sans retour.

— Vous ne direz rien ?

Cette question se mourait, craintive, sur ses lèvres tremblantes.

— Ne craignez rien de moi, dit Cecil d'un ton doux et grave. J'ai gardé votre secret du-rant douze années; je le garderai encore. Soyez heureux — aussi heureux que vous pourrez l'être. Tout ce que je vous demande, à mon tour, c'est de mener une vie sans repro-che et de racheter votre passé par votre aven-ir !

L'autre le regarda d'un air où l'admiration le cédait à l'effroi — effroi d'une âme vulgaire devant l'écrasante magnanimité à laquelle il devrait désormais son salut.

— Mon Dieu ! ce n'est pas possible ! Telle ne peut pas être votre intention ! Et vous...

— Je vivrai de la vie qui me convient le mieux. Je m'y suis fait, j'en suis content !

Cela fut dit d'un ton calme, mais dont il se sentait lui-même douloureusement ému. De-vant sa mémoire apparut une figure aimée, fi-gure belle et hautaine. « Content ! » Ah !

juste ciel — c'était le seul mensonge qui fut jamais sorti de sa bouche.

Sa main s'était de nouveau appuyée sur l'épaule de son frère, s'alourdissant sous le coup de l'émotion tacite qui le gagnait de plus en plus.

— Séparons-nous, et pour toujours. Quittez l'Algérie sans retard. C'est tout ce que je vous demande.

Puis, sans ajouter un mot de reproche, sans attendre une parole de gratitude, il s'en alla à travers la plaine vaste et silencieuse du désert africain, tandis que l'homme qu'il venait de sauver restait en arrière, immobile, frappé de stupeur, regardant les ombres opaques et les troupeaux endormis et les étoiles qui filaient à travers le firmament, et se deman-dant à lui-même si la voix qu'il avait entendue et toute l'apparition avec laquelle il s'était trouvé face à face, n'étaient point des visions engendrées par l'insomnie.

Pour éviter toute nouvelle rencontre avec son frère, Cecil avait passé la nuit loin du caravansérail. En se promenant au hasard à travers la solitude. Lorsqu'enfin il retourna sur ses pas, longeant le bord d'un ruisseau, il fut tout à coup réveillé de ses tristes rêveries par le bêlement plaintif d'une chèvre dont le chevreau était tombé à l'eau. Obéissant à sa compassion pour tout ce qui était faible et souffrant, le jeune homme accourut et sauva sans trop de peine le pauvre animal, qui lut-tait en vain contre le torrent enflé par les ré-centes tempêtes.

En se penchant sur l'eau, il remarqua un

objet étincelant dont les couleurs variées, rehaussées par les reflets de l'onde limpide, se détachaient brillantes sur la blancheur du sable. Plongeant sa main jusqu'au fond du ruisseau, Cecil retira cet objet. C'était la moitié d'un collier d'or, orné de pierres pré-cieuses sur chaque chaînon.

Cecil changea de couleur en l'examinant de près, car il reconnut immédiatement le bijou que Venetia Corona avait porté le jour où il avait été reçu par elle. Le travail, d'une grande valeur artistique, n'admettait pas de doute quant au propriétaire.

Cecil admirait avec une sorte d'extase ces bijoux, qui semblaient lui parler de leur belle maîtresse, dont ils avaient paré les épaules. Il croyait entendre des voix mystérieuses qui chuchotaient : « Reprends tes droits de nais-sance et tu seras libre de vivre auprès d'elle, sinon de la conquérir ! » Jamais la tentation du vol n'avait obsédé aussi opiniâtement un homme mourant de faim que les séductions de ce bijou assiégaient l'imagination de Cecil, lui conseillant de trahir les promesses qu'il venait de faire à son frère.

Midi avait sonné lorsque Cecil rentra au caravansérail. Après avoir pris un bain et refait sa toilette, il s'assit à l'ombre d'une des petites pièces carrées de la tour, où il s'était fait servir un modeste repas.

(A suivre.)

d'expéditions de la Régie lorsque les quantités mises en mouvement sont supérieures à 10 hectolitres. En d'autres termes, elles sont dans ce dernier cas, soumises aux mêmes formalités de circulation que les vins et passibles du même droit, à raison de deux hectolitres de vin par trois hectolitres de vendanges.

Tout expéditeur qui ne se conformerait pas aux prescriptions ci-dessus rappelées tomberait sous le coup de la loi.

**Examens**

Les examens des brevets élémentaire et supérieur auront lieu :

Brevet élémentaire, garçons, 30 septembre. — Filles, 7 octobre.

Brevet supérieur, garçons, 3 octobre. — Filles, 14 octobre.

**CAHORS**

**Commission départementale du travail**

La commission départementale du travail s'est réunie, ce soir, à 2 heures, dans une des salles de la Préfecture, à l'effet de discuter le projet de loi du gouvernement sur les retraites ouvrières.

**Société agricole du Lot**

MM. les membres de la Société agricole et industrielle du Lot et les membres adhérents du syndicat agricole, sont convoqués samedi 14 septembre prochain, jour de marché, à trois heures du soir, au conservatoire de la Société agricole.

Ordre du jour : Vœux à émettre au sujet des retraites ouvrières. Présence urgente.

**Dotation de la Jeunesse de France**

Les membres adhérents sont priés de se présenter, le dimanche 15 septembre, de 10 à 11 heures du matin, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, pour le versement des cotisations.

Le Secrétaire,  
ROUGÉ.

**Bal des Jardiniers**

Ainsi que nous l'avons annoncé mardi, le bal des jardiniers, dit de Saint-Maurille, aura lieu demain soir, au théâtre.

Malgré que toute la jeunesse des jardins ne participe pas à cette organisation, quelques-uns ont eu assez d'intelligente initiative et de louable bonne volonté pour continuer un grand plaisir des cadurciens, la saine tradition des fervents de St-Maurille.

Le bal promet d'être des plus gais et des plus brillants.

**Fête de la rue Brives**

La fête de la rue Brives, aura cette année un éclat inusité et une durée exceptionnelle par suite de la rentrée tardive du 7<sup>e</sup> de ligne.

Elle se prolongera en effet les dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 septembre prochains. Voici d'ailleurs le programme de ces fêtes, tel que nous le communiquons la jeunesse de ce quartier.

**Samedi soir : Concert musical.**

**Dimanche :** Le matin, réveil en fanfare ; à 3 h. grand bal ; à 8 h. grande illumination ; à 9 h. bal ; à 10 h. bataille de confettis.

**Lundi :** A 3 h. jeux divers : de la cruche, de la poêle, courses en sac, concours de grimaces.

**Mardi :** Grandes réjouissances en l'honneur du retour du 7<sup>e</sup> de ligne : à 2 h. courses de vélocipèdes, prix variés de 5 à 20 fr. ; à 8 h. 1/2 grand bal et concert avec le concours de plusieurs chanteurs.

**Nota.** — Les amateurs désirant prendre part à la course de vélocipèdes devront se faire inscrire, jusqu'à samedi, chez M. Palame, coiffeur, rue Brives.

**Mort subite**

Hier matin, vers 10 h. 1/2, la veuve Rigal, née Jeanne Vican, âgée de 70 ans, demeurant à Cahors, rue Traversière-Donzelle, 9, a été trouvée morte à Cabessus, au lieu dit « Camp des Monges », par le nommé Ricard.

La veuve Rigal avait près d'elle un sac contenant une certaine quantité d'escargots. Elle a dû succomber à la rupture d'un anévrisme.

Son corps a été transporté à l'hospice.

**Coups de fusil**

Dans la nuit de lundi vers minuit et demi, Mme Alazard, de Labéraudie, près Cahors, entendant du bruit dans la cour de son habitation, se mit à la fenêtre et n'apercevant rien, se reconcha. Quelques instants après, entendant les cris d'un canard, elle se remit de nouveau à sa fenêtre. A peine y était elle que deux coups de fusil furent tirés sur elle.

Mme Alazard n'a été atteinte heureusement, que par quelques éclats de verre au pouce de la main gauche.

On ignore l'auteur de cet attentat.

La gendarmerie de Cahors procède à une enquête.

**Avenir Cadurcien**

Programme du concert du 12 septembre  
Le Dragon bleu (P. R.) Riccius  
Dans la montagne (ouv.) Kelsen  
Mimosa (valse) Amourdedieu  
Joyeuse Aubade (fantaisie) E. Mullet  
jeune et Belle (polka) Kessels  
Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 10 au 12 septembre 1901

**Naissances**

Marcenac, Jean-Marie, rue du Portail-Alban, 11.  
Séval, Zéphyrin, aux Ramonets.  
David, Camille-Raymond, aux Ramonets.

**Décès**

Berbié, Marie, épouse Caniac, 61 ans sans profession, rue Brives, 7.  
Michel, Eugène-Jules, 8 mois, rue du Four Ste-Catherine, 1.

**Arrondissement de Cahors**

**CATUS.** — *Le feu.* — Hier matin, vers trois heures et demie, un violent incendie éclatait dans les granges du sieur Joseph Lafage, dit Calvignac.

Aux premiers appels du tocsin et de la générale, tous les habitants de Catus se sont portés sur le lieu du sinistre, mais malgré la promptitude et la bonne organisation des secours, ces immeubles ont été entièrement consumés.

Les causes de cet incendie sont inconnues ; on les attribue généralement à la foudre, toute idée de malveillance étant écartée.

Les pertes, qui s'élèvent à plusieurs milliers de francs, sont couvertes par une assurance dérisoire, mille francs seulement, dit-on.

Le pauvre sinistré n'a vraiment par de chance, la veille la grêle et la ravine lui avaient enlevé la plus grande partie de sa récolte.

**COURS.** — *Orage.* — Le 10 septembre, vers 9 heures du matin, le tonnerre qui grondait depuis plusieurs heures, finit par tomber sur la maison de M. Jouclas, propriétaire à Cours.

Le fluide électrique fit le tour de la maison, enlevant des petites écailles de pierre sur tout le contour.

Les dégâts sont insignifiants, mais le choc a été si violent que toute la famille et quelques personnes qui se trouvaient dans la maison en furent si troublées qu'elles restèrent quelque temps en proie à une vive émotion.

Une pluie bienfaisante a duré toute la journée ; espérons que le soleil ne tardera pas à revenir pour le bien de la vigne.

**CASTENNAU.** — *Foire.* — Notre foire du 10 septembre a été bien médiocre à cause de la pluie qui est tombée pendant une bonne partie de la journée.

Il s'est traité peu d'affaires, aussi M. le Maire a fait publier que cette foire était renvoyée au dernier samedi du mois, jour du marché foire.

Voici quelques cours pratiqués :  
Bœufs d'attelage de 500 fr. à 900 fr. la paire.

Vaches de 300 fr. à 700 fr.  
Veaux 0 fr. 80 le kilog.  
Porcelets de 18 fr. à 35 fr. pièce.

Volailles. — Poules, canards et dindons de 0 fr. 50 à 0 fr. 65, poulets 0 fr. 70 la livre, oies de 6 fr. à 7 fr. la paire.

Œufs 0 fr. 80 la douzaine.  
Gibier. — Lièvres 5 fr., lapins 1 fr. 25, perdreaux 1 fr. 50 pièce.

Halle aux grains. — Blé 13 fr., mais 10 fr., avoine 7 fr. 50, le tout les 45.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de notre ville se réunira vendredi 13 septembre, à cinq heures du soir, à l'hôtel de ville. Objet de la séance : Budget primitif de 1902 et autres affaires.

*Orage.* — L'orage qui a éclaté mardi sur notre ville et les environs a été désastreux. La grêle a causé de grands ravages. Les cantons de Cajarc et Livernon ont été particulièrement éprouvés. La récolte du tabac est totalement perdue dans cette dernière localité. C'est un vrai désastre pour le pays. Dans certains endroits, la vigne a aussi bien souffert.

**CARAYAC.** — *Orage.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, un orage a éclaté sur la commune de Carayac. Une pluie torrentielle mêlée de grêle est tombée pendant près de trois heures. Le lendemain les champs étaient encore couverts d'eau.

**Arrondissement de Gourdon**

**GRAMAT.** — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal, après une discussion des plus animées, a, par douze voix contre huit, adopté la motion suivante : Le Conseil, ayant à nouveau pris connaissance du rapport de M. l'architecte établissant que la réfection de la toiture et des voûtes de l'église Saint-Pierre, ainsi que le crépissage, sont indispensables, décide qu'un devis de ces réparations devra être établi immédiatement.

En ce qui concerne l'église Notre-Dame, il donne l'autorisation à la fabrique d'agrandir sur place son église ou de construire un édifice neuf sur le terrain qui appartient aux fabriques, à ses risques et périls, sans engagements ni participation d'aucune sorte de la part du Conseil municipal. Mais il exige qu'au préalable l'église Saint-Pierre soit réparée.

**SALVIAC.** — *Enregistrement.* — M. Malcor, receveur de l'enregistrement à Ste-Marie (Corse), est nommé en la même qualité à Salviac (Lot), en remplacement de M. Vialard, nommé précédemment à Catus.

— *Convocation d'électeurs.* — Par arrêté préfectoral en date du 4 septembre 1901, les électeurs de la commune de Salviac sont convoqués pour le dimanche 29 septembre, à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. le docteur Daffas, décédé.

**BULLETIN FINANCIER**

Le bruit de la mort du président Mac-Kinley, qui a couru en Bourse, a influencé un instant quelques valeurs industrielles, mais cette fausse nouvelle n'a aucune répercussion sur la tenue des fonds d'Etat qui sont plutôt fermes et en légère hausse sur la clôture précédente.

Le 3 0/0 clôture à 101 82 au lieu de 101.77, le 3 1/2 0/0 finit à 101.87.

Le Comptoir National d'Escompte est à 578. Le Crédit Foncier se traite à 680 ; le Crédit Lyonnais à 1,040 et la Société Générale à 616.

Peu d'affaires sur nos Chemins :  
Le Nord seul à 2,125 a été coté à terme.

Le Suez cote 3,757.  
Parmi les Fonds étrangers :

L'Extérieure clôture à 71.72, l'Italien à 98.90, le Portugais à 26.15.

Le Russe 3 0/0 1891 se traite à 86.40.  
Le Serbe 4 0/0 unifiée, très actif, se négocie à 66.45.

Le Turc D vaut 24.87 et la Banque Ottomane à 528.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**BAINS DE MER DE L'OCEAN**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

**PUBLICATIONS**

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert ;  
2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- |                                                                                                    |                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 1° DE PARIS à TOURS.                                                                               | Premières livraisons d'une collection qui sera continuée |
| 2° DE TOURS à NANTES.                                                                              |                                                          |
| 3° DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.                                                       |                                                          |
| 4° D'ORLÉANS à LIMOGES.                                                                            |                                                          |
| 5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. |                                                          |
| 6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.                                              |                                                          |

**DOUBLE UTILITÉ.**

Force pour la Mère et pour le Nourrisson.



Madame GASTINE

Une éminente sage-femme de Rouen fait remarquer comment les mères qui nourrissent peuvent non seulement soutenir leurs propres forces, mais aussi fournir en même temps à leurs bébés une nourriture des plus riches. Vous trouverez ce sujet développé au mieux dans la lettre suivante :

Rouen, le 7 février 1899.

Messieurs, j'éprouve une bien grande satisfaction à venir vous exprimer toute ma gratitude au sujet de votre bienfaisante Emulsion Scott.

J'en ai fait usage moi-même dernièrement à la suite d'un grand affaiblissement provoqué par la fatigue et je puis vous dire que grâce à l'Emulsion Scott, j'ai été rapidement ramenée à un excellent état de santé.

Votre Emulsion Scott m'a également été maintes fois d'un grand secours pour faciliter la sécrétion du lait chez de nouvelles accouchées, et là où j'ai été particulièrement à même de me rendre compte de toute l'efficacité de votre préparation, c'est sur un pauvre bébé de 7 mois atteint d'atrophie musculaire, effrayant à voir, et dont l'état ne laissait plus aucun espoir.

J'eus l'heureuse inspiration de conseiller votre bonne Emulsion Scott. Quelques jours après, l'enfant était déjà mieux. Aujourd'hui, il a un air et c'est un ravissant bébé, gros et bien portant qui doit la vie à votre Emulsion Scott.

C'est donc avec la plus grande confiance que je recommande l'Emulsion Scott chaque fois que l'occasion s'en présente.

Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués. Mme Gastine, sage-femme, 13, rue Beffroy.

Il est difficile d'expliquer en si peu de lignes les nombreuses raisons qui doivent vous engager à acheter la véritable Emulsion Scott. Celle-ci, comme vous le diront tous les médecins et sages-femmes, est unique en son genre. C'est une forme supérieure d'huile de foie de morue combinée dans les meilleures proportions avec des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine, cette dernière facilitant l'absorption de l'huile et prévenant la fermentation. L'Emulsion Scott est indubitablement la meilleure manière d'absorber l'huile de foie de morue, hypophosphites et glycérine. Elle est douce au goût et ne trouble en rien la digestion. La véritable Emulsion Scott se reconnaît à notre marque de fabrique collée sur l'enveloppe de chaque flacon authentique : l'homme portant une grosse morue sur son épaule.



Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

# LE PUIITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

VIII

Le ministre de la marine a reçu une dépêche qui fortifie les espérances de la famille Dérivière. Ah ! ce père ! cette mère ! quel serait leur bonheur, si ce fils leur était rendu !... et je puis dire aussi quelle serait la joie de cette jeune fille dont je vous ai parlé, la pupille de M. Dérivière. Sans qu'il m'en ait jamais été rien dit, j'ai cru deviner quels étaient les projets formés par la famille. Unir ces deux jeunes gens paraissait une chose si naturelle.

A ce moment, la conversation étant devenue générale, l'aparté des deux causeurs dut cesser. Les convives d'ailleurs venaient d'aborder le même sujet. Avec quel empressement étaient accueillies les espérances que donnait cette dernière dépêche !

Geneviève écoutait, indifférente en apparence, autant que le permettait sa situation d'étrangère. Mais comme son cœur était tout oreille ! comme elle tressaillait ou souffrait selon la croyance des uns ou le doute et l'incrédulité des autres ! « S'il est resté blessé

sur le champ de bataille, disait une voix qui la faisait frémir, son sort est malheureusement certain, les Pavillons-Noirs ne font aucune grâce à l'ennemi ; leurs procédés barbares sont connus, ils lui tranchent la tête ! »

Quelle horrible image s'offrait aux yeux de Geneviève ! Quelle immense pitié remplissait son cœur !... Mort ou vivant, Pierre Dérivière devint ainsi la pensée fixe de la jeune fille.

X

Le ciel de la Normandie prenait la teinte laiteuse et uniforme de l'automne ; comme un voile de gaz gonflé par un vent léger, il enveloppait le paysage : tous les signes précurseurs de la fin des beaux jours se montraient ; les pommiers se dépouillaient de leurs fruits entassés dans les pressoirs ; les pommes mûres répandaient dans l'air de savoureuses senteurs. C'était le moment des dernières récoltes. Charles Davillier écrivait à sa sœur :

« Voici l'heure, ma chère Geneviève, où tu vas rentrer au foyer, où ta présence va ramener le charme et la vie dans cette maison déserte. Je dis déserte quoiqu'elle soit habitée, ma chérie ; mais, seule, une femme sait animer son intérieur ; le plus sévère perd sa rigidité à son contact. Je n'attendrai pas la fin des vacances pour aller te chercher, je voudrais, avant de quitter Paris, jouir un peu de toi, te revoir bien portant, puisque tu m'annonces toi-même ton retour à la santé. Je serais si heureux de te voir enfin plus vivante et plus forte : prépare-toi donc au départ, mes

occupations ne me permettront qu'un court séjour en Normandie ».

Quelques jours plus tard, par une de ces belles et douces matinées qui n'appartiennent qu'à l'automne, Geneviève suivait le sentier ombragé qui, du presbytère, conduit à la grand'route. La voiture amenant les voyageurs de la station éloignée du chemin de fer s'arrêtait à l'auberge située au bout du village. C'était là que Charles Davillier devait descendre. Geneviève devançait l'heure du revoir, elle allait au-devant de son frère. Un brouillard transparent mouillait les prés, violant encore les rayons du soleil. Cette lumière incertaine estompait les lignes onduleuses des collines, noyait les contours des grands arbres, laissant indécis les détails du paysage.

De Geneviève, qui marchait au milieu du chemin, la silhouette seule était visible, l'ensemble de la personne se détachait vaguement sur le rideau flottant des vapeurs matinales.

— Charles ! s'écria tout à coup Geneviève à la vue d'un voyageur, qui, sa valise à la main, s'avancait sur la route.

A cet appel, le jeune homme leva les yeux cherchant celle dont il venait de reconnaître la voix.

— Geneviève ! répondit-il avec joie en doublant le pas.

Charles est maintenant en face de sa sœur, le nuage de brouillard qui d'abord s'est interposé entre eux est franchi : le jeune homme reste pourtant indécis. C'est bien Geneviève qu'il voit distinctement... Oui, c'est elle, c'est sa voix surtout. Il ne peut s'y tromper... Ce

timbre de cristal, plus pur et plus sonore qu'un autre, sa sœur le possède. Mais cette belle jeune fille, qui est là sous ses yeux, n'est point la pâle et chétive enfant qu'il a quittée il y a cinq mois à peine... Se peut-il qu'une transformation si grande ait pu s'opérer dans un laps de temps aussi court ?

Sans avoir acquis, comme Charles l'avait prédit à sa sœur un jour en riant, la fraîcheur éclatante du teint d'une belle Normande, celui de Geneviève, sous l'influence de la santé et aussi par l'effet d'une de ces crises inexplicables de la nature, avait pris des tons transparents et rosés ; l'ovale du visage, dont la maigreur altérait les contours, avait retrouvé les lignes pleines de la jeunesse ; les joues s'arrondissaient dans une courbe d'une pureté charmante. Le nez droit, attaché au front bas comme celui des statues grecques, donnait une certaine froideur au profil ; mais cette froide expression était corrigée par un sourire d'une tendresse profonde, un peu triste, comme si cette toute jeune fille eût déjà souffert. Les yeux, ces grands yeux noirs de veilleurs qui paraissaient disproportionnés sur la figure amoindrie de la chétive Geneviève, étaient à présent d'une beauté rayonnante ; voilées sous de longs cils, les prunelles ombragées avaient une douceur infinie. La belle chevelure dorée, trop lourde autrefois pour la tête aux lignes appauvries de l'enfant, couronnait royalement aujourd'hui le front intelligent de cette exquise créature.

(A suivre).

## A VENDRE

Cuves, demi-muids, futailles et barriques. — Prix modérés. S'adresser à M. Jacques CLARY pressoir d'huile à Cahors, quai de Regourd.

## Bibliographie

### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 12 Septembre 1901.

V\*\*\* Nacla : Chronique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus : L'homme au capuchon gris (suite). — Louis Jacolliot : Les Chasseurs d'esclaves (suite). — H. de Balzac : Eugénie Grandet (suite). — Georges Beaume : Les Vendanges (suite). — Paul Gauthier : Ballo perdue (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique. (suite).

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages des voyageurs. — Sommaire du n° 37 (14 Septembre 1901).

1° Le culte des fontaines en Limousin, par M. G. Vuillier.

2° A travers le monde : Dans les Alpes françaises. — Bardonnèche. — Mont-Genève. — Cervières. — Le col d'Zouard. — La vallée d'Arvioux. — Guillestre. — St-Paul d'Ubaye. — Le Pelvoux. — La Condamine, par J. Dalgret. — L'alcoolisme en France.

3° Questions politiques et diplomatiques : Venezuela et Colombie.

4° Aux pays inconnus : Au Pôle Nord en bateau sous-marin.

5° Missions archéologiques : Les galères du lac de Nemi.

6° Livres et cartes.

7° Les revues étrangères : De Paras à Manaus (Scottish Geographical Magazine). — L'exploitation du caoutchouc au Brésil Bulletin de la Société d'Études, Bruxelles). — Promenade aux îles Ioniennes (Semaine littéraire, Genève). — La Colonisation française jugée en Allemagne (Koloniale Zeitschrift, Berlin).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6<sup>e</sup>.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1502<sup>e</sup> livraison (14 septembre 1901).

Le roman d'un sot, par François Deschamps — Les almanach, par Louis Baron (suite). — Crabes de terre, par Fr. Ancis. — Tante Lotte, par B.-A. Jeanroy. — Nouveau système décennal. — Trams et Coulis dans l'Indo-Chine Française, par M. de Mathuisieulx.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

SAINT-NICOLAS. — 22<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 41 — du 12 septembre 1901.

Cocorico, par Jules Chancel. — Une bonne surprise, par G. des Brûlies. — Le filles des Boërs, par Paul Rolland. — Plan de chevalerie, par Marthe Bertin. — Un présent du bon

Dieu, par Petite Corsicote — Boîte aux lettres — Tirelire aux devinettes.

Illustrations de Ed. Gros, J. Bassot, A. Bertrand, J. Geoffroy, etc. etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

Vient de paraître :

### LE GUIDE DES MÈRES ET DES NOURICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance :

Dans la 1<sup>re</sup> partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2<sup>e</sup> partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

Le 3<sup>e</sup> traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4<sup>e</sup> partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge : affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite.

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les croutes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

En vue d'étendre dans les régions du Nord et de l'Ouest le débouché des Chasselas du Midi, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Nord et de l'Ouest, a soumis à l'homologation de l'Administration Supérieure la proposition d'ajouter dans son tarif commun G. V. N° 114 les dispositions suivantes, savoir :

#### Raisins frais

Par expéditions d'au moins 50 kilos

D'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des réseaux du Nord et de l'Ouest :

#### PRIX PAR TONNE

Jusqu'à 800 kilomètres..... 140 fr. Au delà de 800 kil., par kil. 0,08 en sus. Ces dispositions sont mises en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

#### SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nérès-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1901, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 sep-

tembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSLAY			PARIS-FONT-SI-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
La Bourboule	50 85	34 30	22 35	50 60	34 15	22 25	50 40	34 40	22 20
La Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 0	34 25	22 50	50 65	34 40	22 40
Royat	56 45	38 10	24 85	56 35	38 05	24 80	56 30	37 80	24 65
Chamblet-Nérès	57 95	25 65	15 70	37 85	25 35	16 5	37 65	25 40	16 55
Evaux-les-Bains	40 10	27 05	17 65	38 55	26 00	17 55	39 65	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nérès dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1<sup>re</sup> classe pour les voyageurs de ou pour Nérès-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès, et vice versa.

### Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

#### 1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

#### 2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

#### 3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

### Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT

Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

## LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées. Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénelon à Cahors (Lot)

10<sup>c</sup>

En Vente partout

10<sup>c</sup>

# La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup> année)